



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 14 octobre 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le programme de recherche « Horizon 2020 », doté d'un budget de 80 milliards d'euros et lancé en janvier 2014 au sein de l'Union européenne, comporte les trois priorités suivantes : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. Les États membres de l'Union européenne sont par ailleurs encouragés à investir d'ici 2020 3% de leur PIB dans les domaines de la recherche, du développement et de l'Innovation, dont 1% provenant du secteur public et 2% du secteur privé.

C'est dans ce contexte que j'aimerais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

1. Quelles sont les propositions concrètes du gouvernement relatives à une collaboration plus étroite entre le monde de la recherche et l'activité industrielle ?
2. Combien de postes de travail dans le domaine de la recherche et de l'innovation ont été créés au Luxembourg durant les cinq dernières années ?
3. Dans le cadre du programme « Horizon 2020 », le Luxembourg a-t-il pu se distinguer dans des domaines précis ? Si oui, de quels domaines s'agit-il ?
4. Le gouvernement peut-il désormais fournir des précisions concernant la réforme du Comité supérieur de la Recherche et de l'Innovation, telle que prévue par le programme gouvernemental ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marcel Oberweis
Député